

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 27 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00569 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom  
suit, est déclaré admissible au concours professionnel de  
recrutement d'un (01) élève Professeur Certifié des Lycées et  
Collèges, titulaires du CAET, option : Agro-alimentaire, session  
2024.

Il s'agit :

**ADMISSIBLE**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANON DRAMANE	354870	B18431069	17/08/91

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables,  
à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour  
déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines  
du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la  
Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etalon